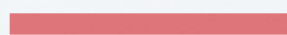

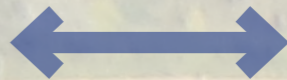
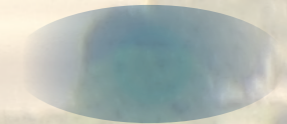

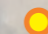
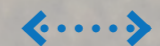




Contexte paysager

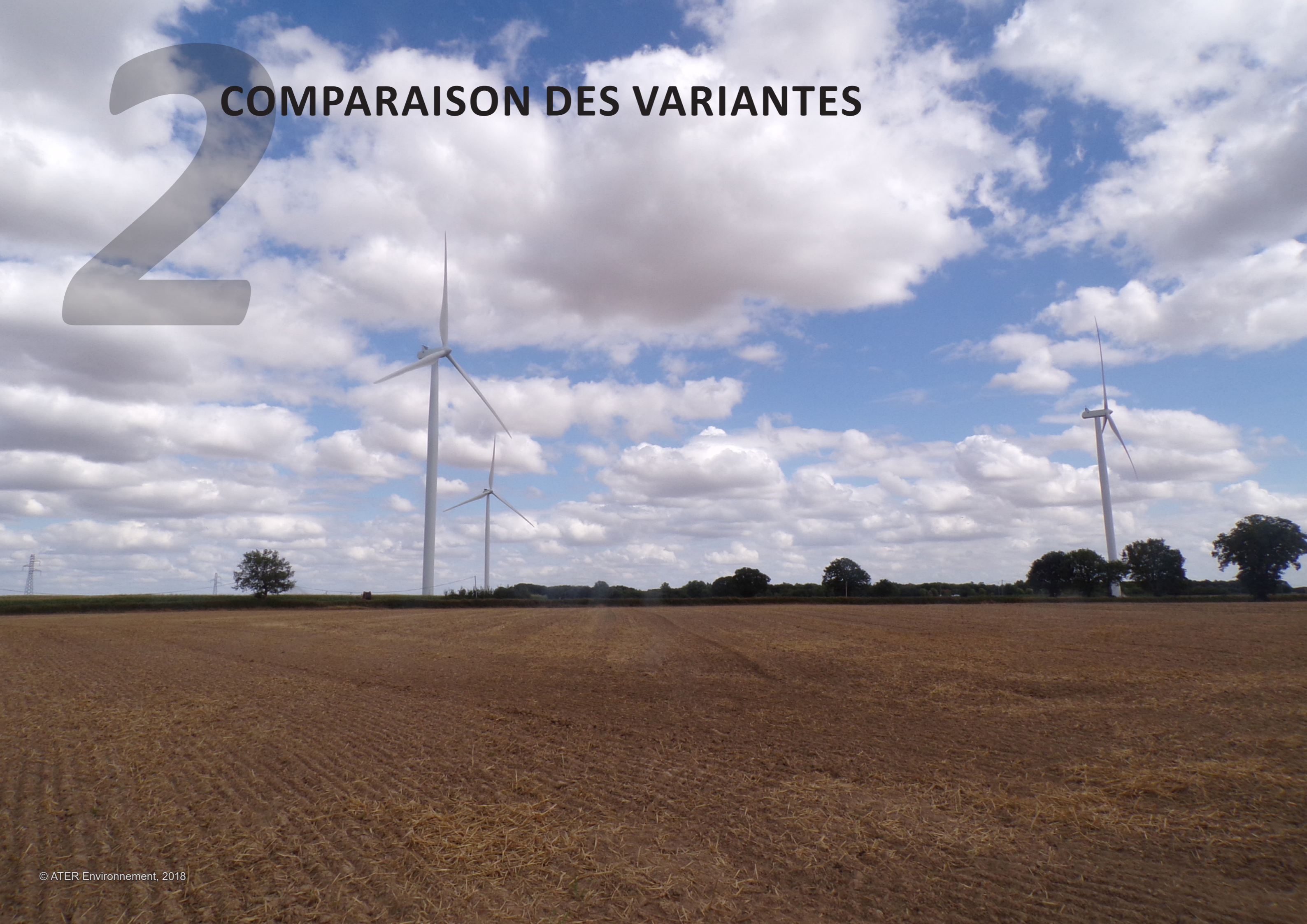
-  Lignes de crête majeures
-  Limites de plateau, Lignes de crête secondaires
-  Vallées principales (sensibilité nulle à faible)
-  Plaines ondulées et bassins fluviaux (sensibilité faible)
-  Bocage dense (Sensibilité nulle)

Principaux enjeux

-  Monuments historiques sensibles
-  Direction du motif éolien

2

COMPARAISON DES VARIANTES



1 VARIANTES D'IMPLANTATIONS

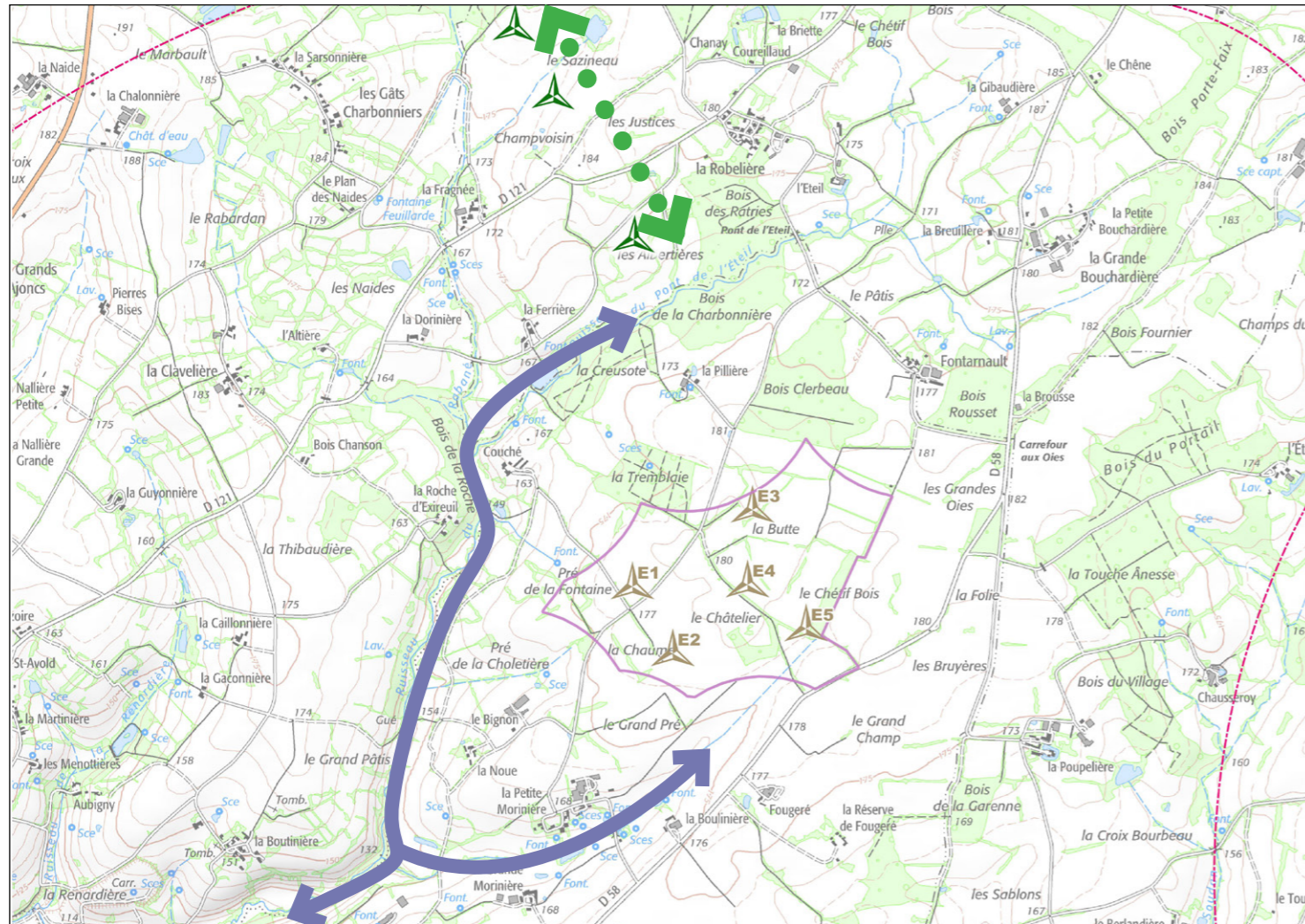


Fig. 147 : Scénario d'implantation n°1

1.1 Variante 1 : Bosquet de 5 éoliennes

La première variante propose l'implantation de 5 éoliennes en bosquet. Ce choix d'une forme irrégulière permet d'optimiser l'implantation pour un meilleur rendement. Toutefois, cette variante n'est pas satisfaisante d'un point de vue paysager : l'implantation organique tranche avec la géométrie des paysages de bocages et crée un sentiment de désordre depuis les vues éloignées. De plus, certaines éoliennes sont proches des boisements.

Avantages et inconvénients :

- + Suivi des lignes topographiques ;
- Géométrie en bosquet irrégulière ;
- Absence de connexion visuelle avec le parc de Fomperron ;
- Angles occupés sur l'horizon importants ;
- Proximité des éoliennes E3, E4 et E5 par rapport aux boisements ;
- Nombre le plus important d'éoliennes (5).

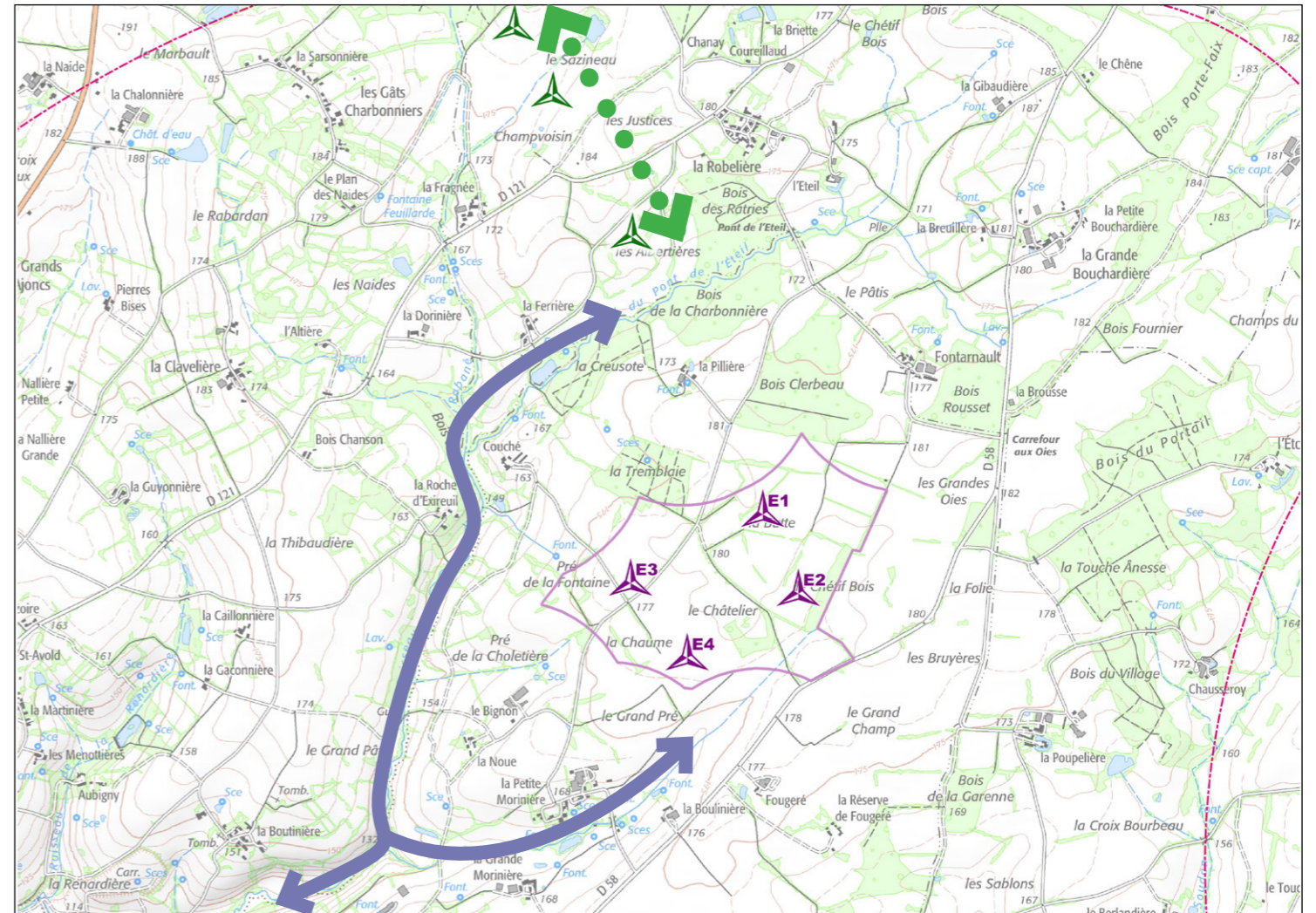


Fig. 148 : Scénario d'implantation n°2

1.2 Variante 2 : double ligne de 4 éoliennes

Le second scénario d'implantation prévoit la mise en place de 4 éoliennes, répartie en quadrilatère. Cette implantation permet d'éviter le sentiment de désordre grâce à une géométrie régulière, plus cohérente avec le bocage et facilitant l'intégration depuis les points éloignés. Sa forme, différente de celle du parc de Champvoisin et des autres parcs du territoire risque de détonner, sera remarquable dans le paysage. Toutefois, cet effet sera limité par la direction du parc, parallèle à celle du parc de Fomperron, qui vient créer un lien paysager.

Avantages et inconvénients :

- + Suivi des lignes topographiques ;
- + Mouvement similaire à celui du Parc de Fomperron ;
- + Géométrie régulière et claire ;
- + Recul aux habitations supérieur aux attentes des élus (600m)
- + Nombre moins important d'éoliennes (4).
- Géométrie différente de celle de Fomperron ;
- Angles occupés sur l'horizon importants ;

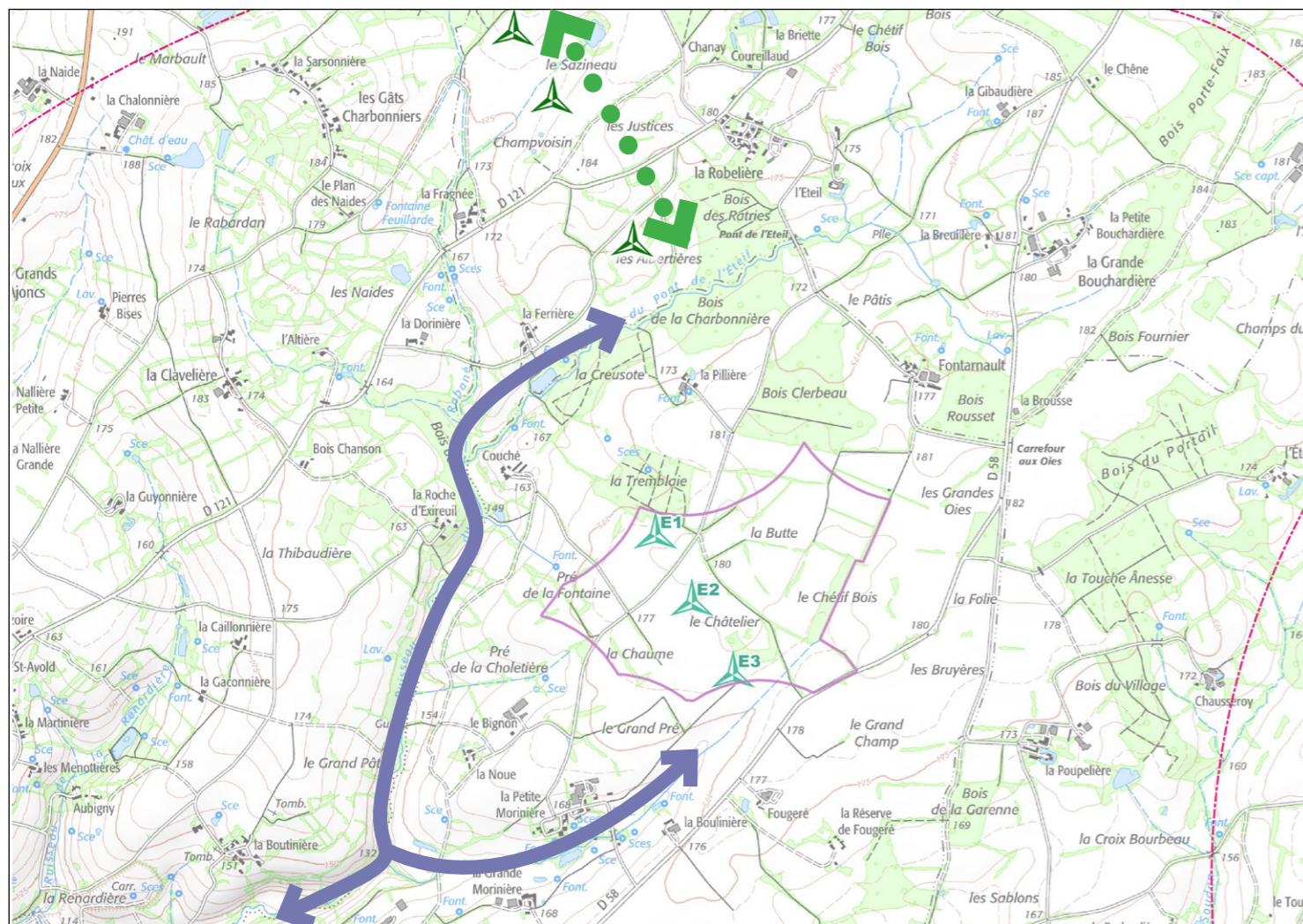


Fig. 149 : Scénario d'implantation n°3

1.3 Variante 3 : ligne simple de 3 éoliennes

La variante n°3 propose une implantation en ligne, parallèle à celle du parc de Champvoisin. Elle représente la seule implantation techniquement possible avec cette géométrie. Son principal atout est le lien visuel qu'elle crée avec le parc de Champvoisin, qui offre une meilleure intégration, en particulier depuis les points éloignés, où l'éolien se perçoit à l'échelle du grand paysage.

Malgré son intérêt paysager, cette variante a été écartée pour plusieurs raisons : outre son in faisabilité économique, elle ne répondait pas aux attentes des élus et des riverains en termes de distance minimale (600m des habitations) et présentait d'important impacts sur les milieux naturels et les enjeux écologiques. Elle ne doit donc pas être considérée comme une variante réaliste, mais comme une étape de la réflexion, qui n'a pas abouti à un projet viable. Elle ne sera donc pas étudiée dans le chapitre suivant.

Avantages et inconvénients :

- + Géométrie identique à celle de Fomperron ;
- + Direction identique à celle de Fomperron ;
- + Angle occupé moins important en fonction de l'angle ;
- + Géométrie claire et régulière ;
- + Géométrie cohérente avec l'ensemble du motif éolien ;
- + Nombre d'éolienne moins important (3) ;
- Recul aux habitations inférieur aux attentes des élus (600m)
- Mauvais compromis entre paysage et écologie ;
- Direction perpendiculaire aux lignes topographiques.

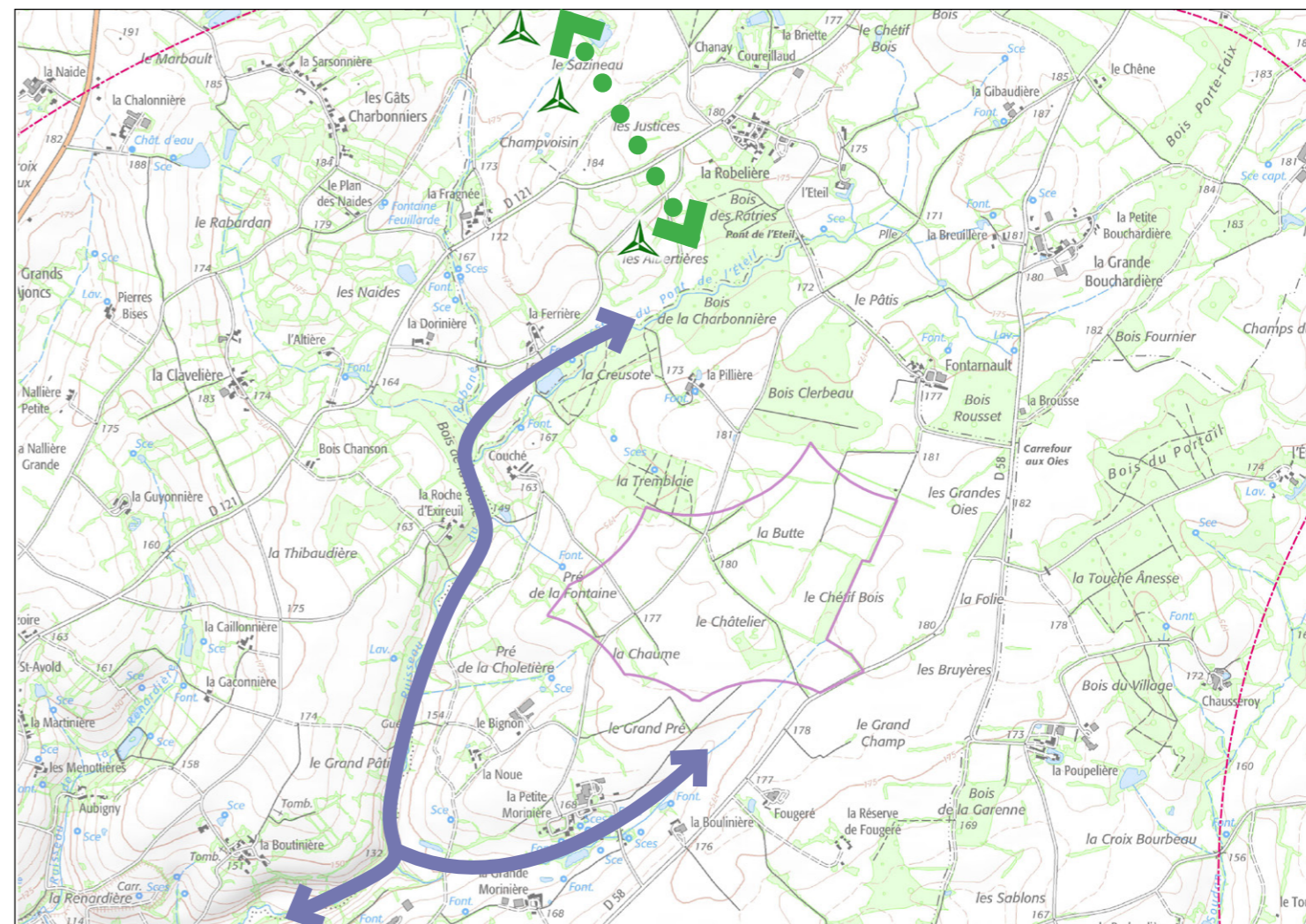


Fig. 150 : Scénario de référence

1.4 Scénario de référence

Le scénario de référence correspond à l'évolution du paysage sans l'implantation du parc éolien de Nanteuil.

Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du PLU de Nanteuil prévoit de « Préserver l'environnement et le cadre de vie » et « éviter une dispersion de l'urbanisation » en limitant le développement de nouvelles habitations dans les hameaux et fermes isolées, très présents aux alentours de la zone d'implantation potentielle. L'accent est mis sur les côtes de Nanteuil et non sur le bocage.

Le PADD du plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté de communes du Haut Val de Sèvre est plus précis en termes de maintien du bocage. Les orientations vont dans le sens de « Protéger la trame bocagère en augmentant le linéaire de haies à protéger ou à créer ». De plus, un linéaire de haie conséquent sera classé. Les orientations en matière d'espace agricoles et forestiers vont clairement dans le sens du maintien et du développement de l'agriculture. Toutefois, ce PADD prévoit la réalisation d'un Plan Climat Air Énergie Territorial. Aussi, il n'est pas impossible que des parcs éoliens voient le jour indépendamment de la réalisation du parc de Nanteuil, bien qu'à l'heure actuelle aucun ne soit en instruction dans les abords immédiats.

Au regard des dynamiques actuelles, le paysage, composé d'un bocage ponctué de petit bâti agricole, devrait peu évoluer. Toutefois, plusieurs éléments peuvent limiter l'effet de ces dynamiques sur les prochaines années : absence de repreneur des exploitations, perte d'un savoir-faire (entretien des haies bocagères), etc. Plusieurs fermes sont aujourd'hui vides ou en passe d'être revendues, ce qui peut être témoin d'une déprise agricole lente, avec un risque de perdre ce caractère maîtrisé du bocage, une dégradation du bâti traditionnel et/ou une fermeture progressive du paysage.

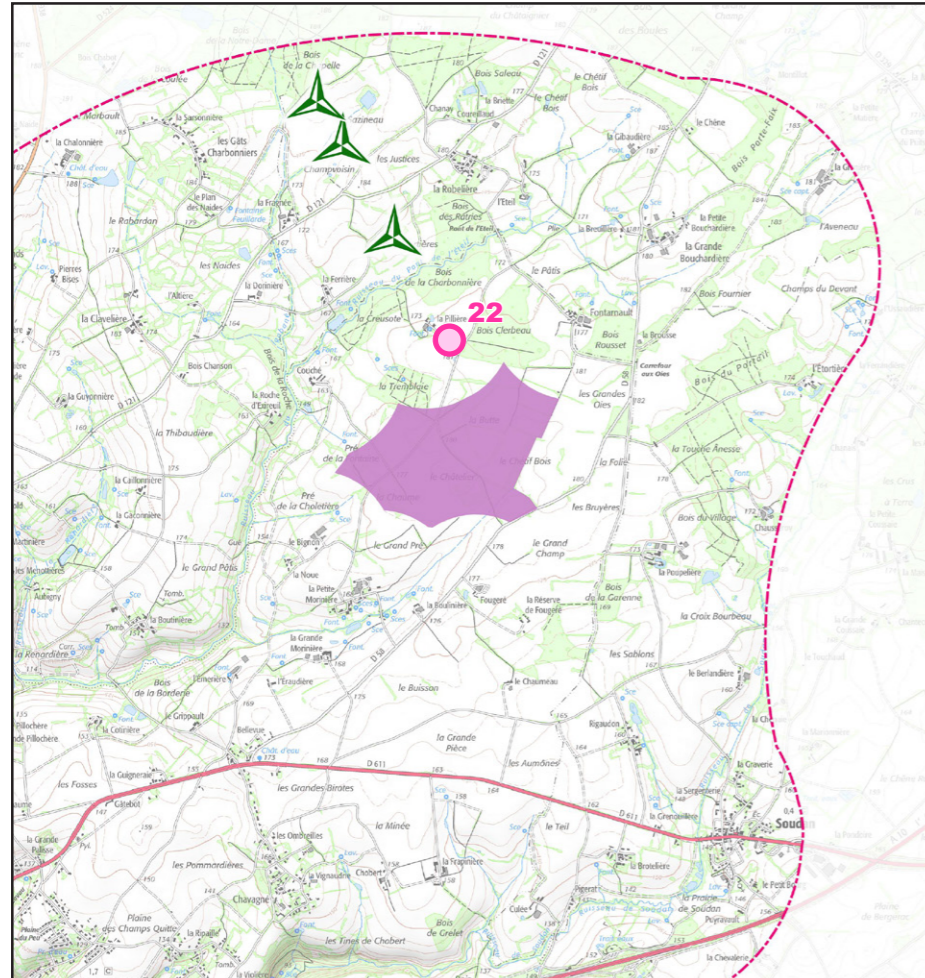
2 ANALYSE VISUELLE

Vue 22 : Depuis le chemin menant au hameau de la Pilière

Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : 459207 | 6599335
Date et heure de la prise de vue : 22/08/2018 15:41
Azimuth : 173°

Localisation de la prise de vue



Fond IGN 1/100 000

Commentaire paysager

Depuis le lieu-dit de la Pilière, les deux variantes seront globalement très visibles. La variante 2, avec ses 4 éoliennes, propose toutefois un motif plus léger et occupe moins l'espace. La régularité de cette variante ne se perçoit que très peu depuis cet angle, mais l'irrégularité de la variante 1, en revanche est clairement visible. Cette première variante génère donc un motif visuellement plus présent, occupe plus d'espace et ne génère pas la régularité attendue pour un motif humain.

LA VARIANTE 2 EST DONC PLUS ADAPTÉE.

116 - Comparaison des variantes - Expertise paysagère



Variante 1



Variante 2

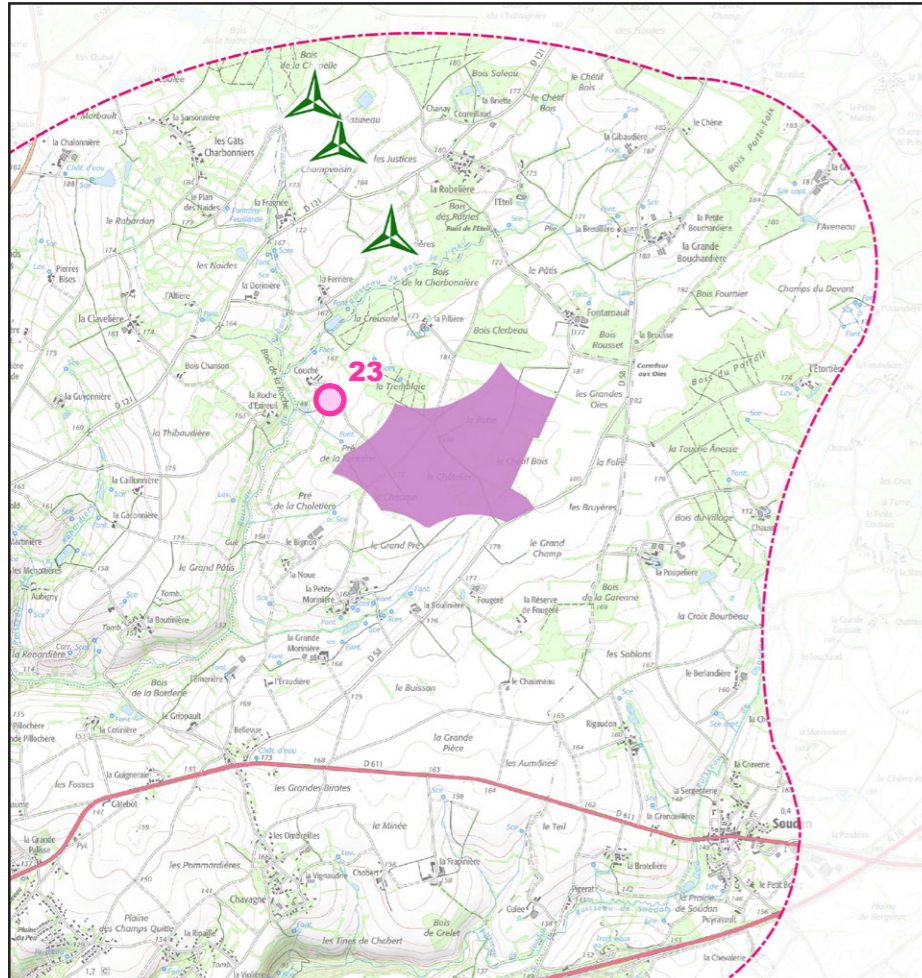


Vue 23 : Depuis le chemin menant au hameau de Couché

Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : 458443 | 6598941
Date et heure de la prise de vue : 22/08/2018 15:31
Azimuth : 116°

Localisation de la prise de vue



Fond IGN 1/100 000

Commentaire paysager

En sortie de Couché, les deux variantes sont très similaires, et seront perçues de la même manière, c'est-à-dire avec deux éoliennes entièrement visibles, et deux ou trois éoliennes masquées par la végétation. L'écart entre les éoliennes visibles est légèrement plus important pour la variante 1, ce qui atténue légèrement la densité. Toutefois, les différences visibles ne sont pas assez significatives depuis ce point.

IL N'EST PAS POSSIBLE DE TRANCHER ENTRE LES DEUX VARIANTES DEPUIS CE POINT.

118 - Comparaison des variantes - Expertise paysagère



Variante 1



Variante 2



Vue 29 : Depuis la D611 à l'Ouest de Soudan

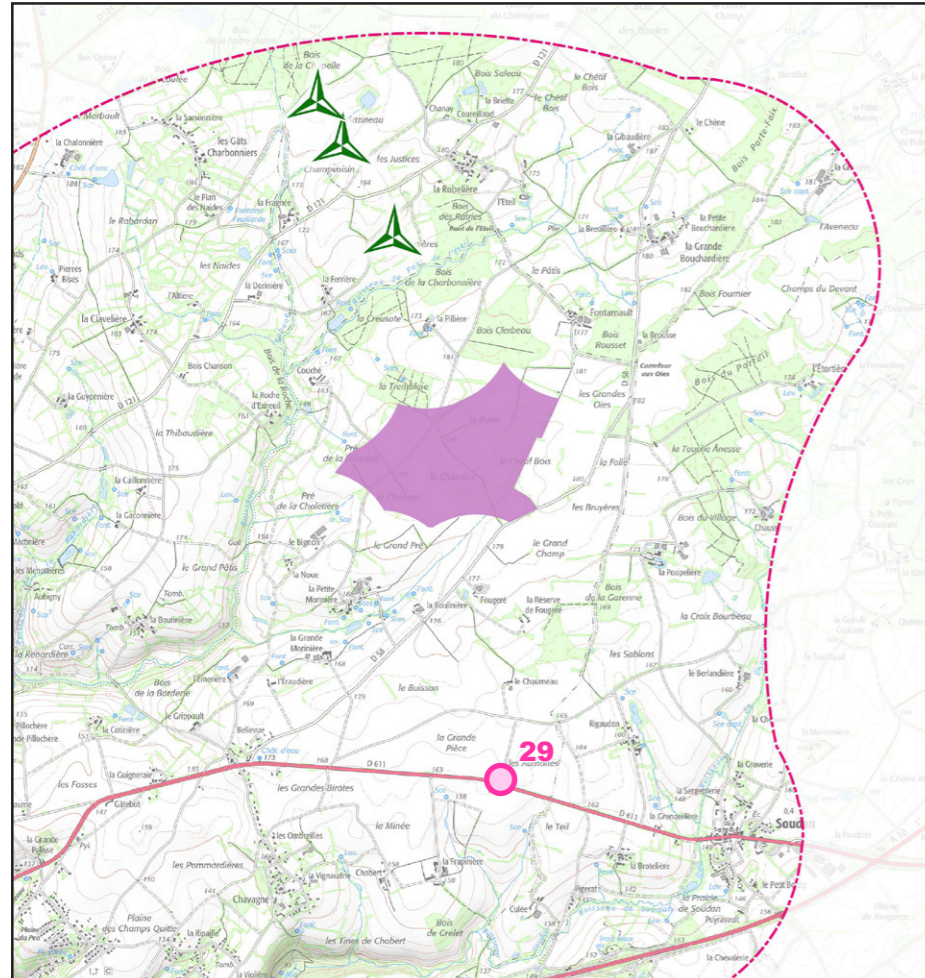
Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : 459547 | 6596453

Date et heure de la prise de vue : 22/08/2018 11:34

Azimuth : 13°

Localisation de la prise de vue



Fond IGN 1/100 000

Commentaire paysager

Dans les grands paysages ouverts à l'Ouest de Soudan, le futur parc sera le principal motif vertical de ces étendues agricoles. Son architecture doit donc être claire et lisible dans l'espace. Elle doit également être proche de celle du parc de Champvoisin pour améliorer l'insertion du motif éolien général. Seule la variante 2 peut répondre à ces attentes, compte tenu de la régularité de son implantation et son parallélisme avec le parc accordé, malgré des superpositions avec ce dernier. La variante 1 génère un motif désordonné, qui tranche avec le caractère très humain des paysages agricoles et avec le parc éolien voisin.

LA VARIANTE 2 EST DONC PLUS ADAPTÉE.



Variante 1



Variante 2

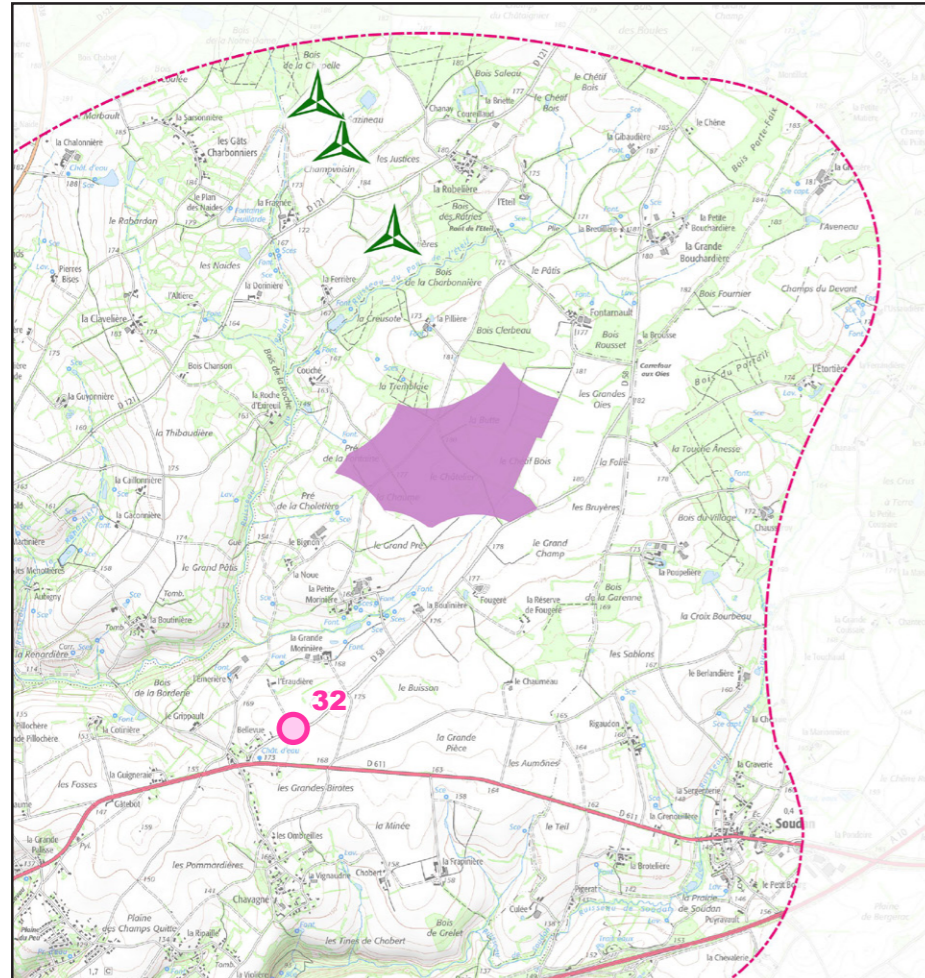


Vue 32 : Depuis la D58 en sortie Nord du hameau de Bellevue

Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : 458197 | 6596786
Date et heure de la prise de vue : 22/08/2018 15:10
Azimuth : 52°

Localisation de la prise de vue



Fond IGN 1/100 000

Commentaire paysager

De la même manière, les paysages de la D58 sont très ouverts, et leurs géométries sont soulignées par les divers motifs verticaux : rubans végétaux, lignes électriques, etc... Une implantation régulière, comme la variante 2 s'intégrera mieux dans ces espaces structurés, tandis que l'architecture organique de la variante 1 aura plus de mal à trouver sa place. De plus le nombre d'éoliennes plus important du premier scénario générera une impression de densité plus importante.

LA VARIANTE 2 EST DONC PLUS ADAPTÉE.

122 - Comparaison des variantes - Expertise paysagère



Variante 1



Variante 2



Vue 33 : En sortie du hameau de Rigodon

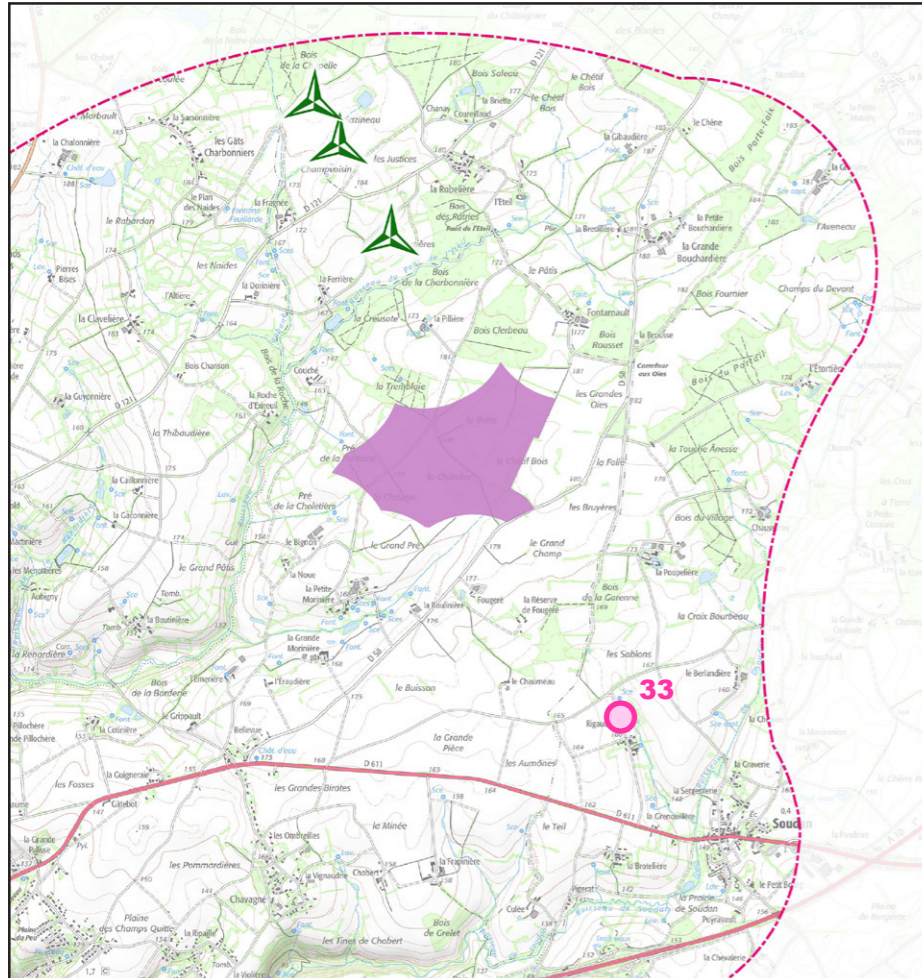
Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : 460343 | 6596858

Date et heure de la prise de vue : 22/08/2018 11:20

Azimuth : 304°

Localisation de la prise de vue



Fond IGN 1/100 000

Commentaire paysager

Depuis Rigodon, comme en de nombreux points du territoire, le pied des éoliennes sera masqué par les haies. L'implantation doit donc être particulièrement soignée, pour rester lisible sans avoir le pied comme repère. La variante 1 génère un motif très organique, sans qu'aucune structure ne se dégage. De plus, certaines éoliennes se superpose, ce qui renforce la sensation d'un ensemble déstructuré. La variante 2 propose un motif plus régulier et harmonieux. Les deux lignes sont clairement lisibles et identifiables, bien que les superpositions génèrent un caractère plus grossier et atténuent la légèreté de l'éolienne.

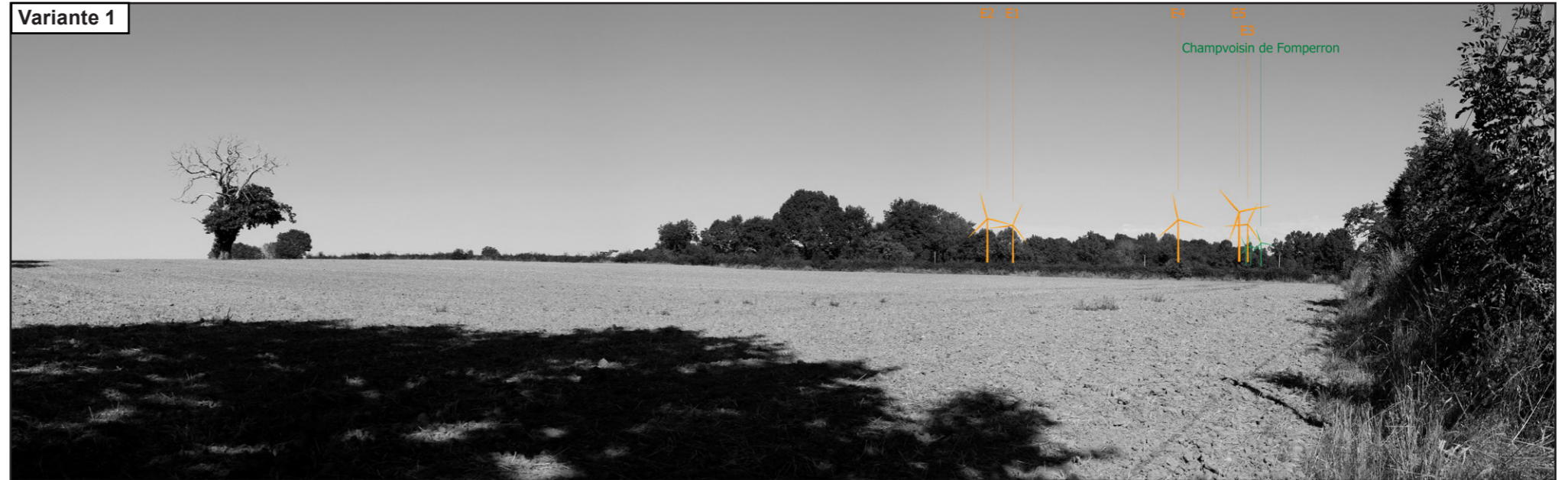
LA VARIANTE 2 EST DONC PLUS ADAPTÉE.

124 - Comparaison des variantes - Expertise paysagère

Etat Initial



Variante 1



Variante 2

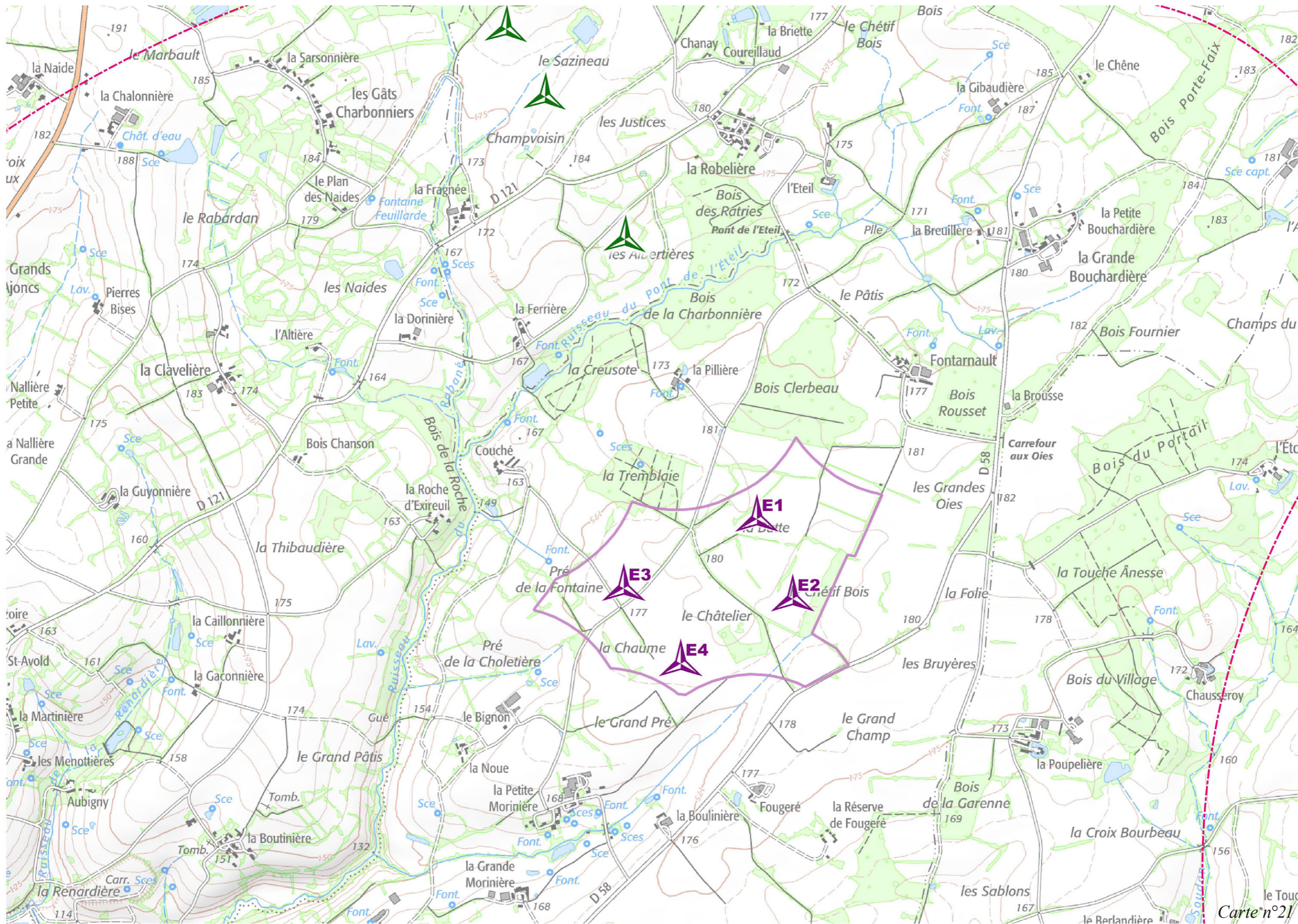


Variante 1



Variante 2





3 VARIANTE RETENUE

Au terme de la réflexion sur les scénarios possibles, notamment en termes d'implantation, la variante retenue est la variante 2. Cette variante propose le meilleur compromis entre le paysage, l'écologie, les attentes des élus et la faisabilité technique et économique du projet.

En effet, même si la géométrie n'est pas la plus adaptée à ce territoire, elle permet un lien avec le parc de Champvoisin grâce à son orientation parallèle. De plus, sa régularité permet une bonne lisibilité dans l'espace et fait écho à la régularité du bocage.

Ainsi, ce schéma d'implantation retenu apporte une proposition appropriée au regard du contexte et des enjeux du projet de Nanteuil. La lisibilité de celui-ci et le dialogue qu'il développe avec son territoire font de cette variante une alternative intéressante.

